## Communiqué de Jean-Marie Bockel, président de la CNIH

Au moment où je vais quitter, le 24 mai prochain, la présidence de la CNIH, à la suite de ma nomination, en début d'année, comme envoyé personnel du président de la République en Afrique de l'Ouest, je souhaite remercier l'ensemble de mes collègues et la petite équipe du secrétariat général, animée par le préfet Marc Del Grande.

Nous sommes fiers du travail accompli au service de la grande et noble cause des Harkis et de leurs familles. Ce travail s'est traduit, tout d'abord, par une montée en puissance rapide du dispositif de réparation, mis en œuvre par l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG), sous l'autorité de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Ce travail s'est ensuite concrétisé par la remise du premier rapport d'activité à Élisabeth Borne, le 15 mai 2023, et celui produit pour le cycle 2023-2024, dans les tous prochains jours, à Gabriel Attal. Ces deux rapports ont proposé et proposent une amélioration du dispositif de reconnaissance, par l'ajout de nombreux sites ouvrant droit à réparation, et par l'évocation des conséquences de l'arrêt de la CEDH du 4 avril 2024.

Je souhaite aussi me tourner, ensuite et avant tout, vers les Harkis et leurs familles, qui ont été le cœur de mon action et de mes pensées. Qu'ils sachent que nos rencontres sur le terrain ont été des tranches de vie que je n'oublierai pas et qui montrent que la loi du 23 février 2022 est une étape déterminante dans la reconnaissance et la réparation des préjudices qu'ils ont subis.

Je remercie encore une fois le président de la République de la confiance dont il m'honore, et souhaite pleine réussite à mon amie Françoise Dumas, qui prend désormais les rênes d'une structure dont je suis bien placé pour mesurer l'importance du travail qui reste encore à accomplir.